

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2016/115

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 16 septembre 2016

OBJET :

**CESSION D'UN
TERRAIN COMMUNAL
RUE DE VERDUN**

L'an deux mille seize, le vingt septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Florence GABRY, Madame Isabelle PARENT, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Karim KENTACHE, Monsieur Eric CASSERON, Madame Betty HUYLEBROECK, Madame Katya SCHMITT, Madame Corinne TANGE, Monsieur Jacques LABARRE, Madame Martine GHENASSIA

PROCURATIONS : Monsieur Patrice BRONSART pouvoir à Madame Isabelle PARENT, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK pouvoir à Madame Betty HUYLEBROECK, Madame Aude POIREE pouvoir à Monsieur Georges SCHMITT

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Véronique PETIT

ABSENT(S) : Madame Jeanne FROIDUROT, Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Florence GABRY

oo oo oo oo oo oo oo oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis de France Domaine en date du 2 novembre 2015 ;

Vu la division de terrain de la parcelle AE 31 , concrétisée par le document d'arpentage dressé le 04 mai 2015 par le géomètre Monsieur SMAILI distinguant un lot A de 500 m2, un lot B (bande de passage) de 421 m2 et un lot C de 466 m2 ;

Considérant l'offre d'acquisition de Monsieur et Madame BARHOUM sur le seul lot A précité ;

Il est demandé au conseil municipal :

D'accepter la cession du terrain communal cadastré AE 31 situé lieudit « La rue aux poulains » 3 rue de Verdun 95270 Chaumontel en zone UC du PLU, d'une superficie de 500 m² au prix de 144 000 € nets vendeur, soit 288 €/m² à Mr et Mme BARHOUM Mounir et Souhila, 1 sente Corot 95350 St Brice sous forêt, l'acquéreur ;

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **15**

Votants : **18**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 26 septembre 2016

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

D'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches administratives et comptables afférentes et notamment à signer les actes notariés correspondants ;

De prendre connaissance du fait que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité : (17 Pour – 1 Abstention) :

AUTORISE Monsieur le Maire à accepter la cession du terrain communal cadastré AE 31 p (lot A), situé lieudit « La rue aux poulains » 3 rue de Verdun 95270 Chaumontel en zone UC du PLU d'une superficie de 500 m² au prix de 144 000 € nets vendeur, soit 288 €/m² à M et Mme BARHOUM Mounir et Souhila, 1 sente Corot 95350 St Brice sous forêt, l'acquéreur ;

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches administratives et comptables afférentes et notamment à signer les actes notariés correspondants,

PREND connaissance du fait que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,